3/ ÊTRE TRÈS VIGILANT SUR LA FORMATION DES PRESTATAIRES

Faire appel à des prestataires vraiment formés est très important. On veillera aussi à s'assurer de leurs compétences réelles.

Comme le précise un peu plus haut Sébastien Duquesne, le patron de la sécurité de la tour Eiffel, il faut savoir être très exigeant en ce qui concerne la formation de ses prestataires. Sous peine de voir sa stratégie sécurité mise en défaut par le manque de formation de ses agents de sécurité et desdits prestataires.
Cette vigilance, quant aux formations et compétences des prestataires, est un souci constant pour Loïc Poucel : *« Entre la réalité des formations suivies par les agents de sécurité et l'évaluation lors des processus de recrutement, il y a parfois un fossé,* reconnaît donc le délégué à l'accueil et à la sécurité des personnes et des biens de Radio France. *Certains sont censés être titulaires d'un titre professionnel, impliquant la maîtrise de certaines connaissances. Or, dans la réalité, on est parfois confronté à de mauvaises surprises. L'origine de ce problème est à rechercher, selon moi, du côté des centres de formation qui sont aussi, bien souvent, les centres d'évaluation. Il faudrait mettre en place une véritable école de la sécurité privée, en partenariat avec la police et la gendarmerie, afin de s'assurer que les agents formés puissent justifier de vraies compétences opérationnelles adaptées aux exigences et standards des donneurs d'ordres, dans le cadre d'un réel continuum de sécurité. »*

ON PEUT EXTERNALISER LA SÉCURITÉ, PAS LES RISQUES

Alexandre Fousse, président-associé fondateur de STRAAD.A, partage le constat de Loïc Poucel : *« Dans un contexte qui voit de plus en plus les entreprises externaliser une partie de la gestion de leur sécurité, alors que les risques auxquels elles sont exposées ne sont pas externalisables, il y a parfois – pour ne pas dire très souvent – un hiatus entre les formations des prestataires auxquels elles font appel et ce que recouvrent réellement lesdites formations. Ce n'est pas parce que tel ou tel prestataire est certifié/qualifié qu'il sera à même d'assurer la mission qu'on lui confie. D'autant plus dans un contexte de complexification des organisations, des systèmes et des infrastructures de sécurité, d'émergence de nouvelles menaces structurelles comme l'Insider Threat à tous les niveaux des organisations, l'irruption de nouvelles technologies comme l'IA ou les mutations des métiers de la sécurité globale… Il faut donc organiser une véritable filière de formation, cohérente. »* ■

LE POINT DE VUE DES PRESTATAIRES

PATRICK LANZAFAME, PRÉSIDENT DU GPMSE FORMATION

“Faire appel à des prestataires certifiés.”

Pour les activités réglementées, les prestataires doivent être formés pour accéder à ces marchés. La formation des prestataires est très importante, d'autant plus dans un contexte qui voit la surveillance se complexifier.
On ne peut que conseiller aux donneurs d'ordres de faire appel à des prestataires formés et qualifiés. Que ce soit pour déployer et maintenir les installations, ou assurer certaines missions comme les opérateurs vidéo. Sur ce sujet, le GPMSE est très actif pour mettre en place une filière formation sécurité électronique qui assurera aux donneurs d'ordres de pouvoir compter sur des professionnels formés.

OLIVIER DRIFFORT, PRÉSIDENT DU COMITÉ PÉDAGOGIQUE GPMSE, PRÉSIDENT DE L'UFACS

“Le coût de la formation n'est pas une variable d'ajustement !”

Dès 2013, le GPMSE a été le premier certificateur privé à mettre en place des formations certifiées pour les métiers de la sécurité électronique. Depuis 2023, nous proposons un titre d'opérateur de vidéoprotection qui assure aux donneurs d'ordres que le titulaire jouit des compétences nécessaires pour assurer ce type de mission. Cependant, trop souvent, lesdits donneurs d'ordres, contraints d'externaliser leur sécurité, acceptent de payer au juste prix des prestations de sécurité digne de ce nom, avec des prestataires certifiés.
La formation des prestataires a un coût et ne doit en aucun cas être une variable d'ajustement…